

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

## JOURNAL

### D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval, Québec.

**SOMMAIRE.**—PÉDAGOGIE.—Le cours élémentaire triennal.—Quelques conseils aux instituteurs à propos de politiques.—Nécessité de l'éducation.—METHODOLOGIE: Une leçon de grammaire.—PARTIE PRATIQUE: I, Dictée, devoir et explications.—II, Devoir sur la classification des syllabes de mots.—III, Dictée, la lecture, explications.—Arithmétique problèmes.—Toison.—Géographie.—gouvernement de l'empire britannique dans l'Inde.—DIVERS: Poésie.—Un enfant aveugle.—Cadeau offert à M. Archaumont.—Distractions utiles. Réponses aux questions du 15 avril.—Errata.—Annonces.

#### ACTES OFFICIELS

##### NOMINATIONS

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

avis de demande d'érection, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5e section, 41 Vict., ch. 6.

Distraire de la municipalité scolaire de "Mont-Baude," dans le comté de Saguenay, (mission de Tadoussac,) toute la concession appartenant à Joseph, avec les limites qu'elle a actuellement.

##### Nominations de Commissaires et de Syndics d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, de faire les nominations suivantes, savoir:

##### Commissaires d'écoles.

Beauharnois, Beauharnois ville.—Louis Alexandre Seers, écuyer, avocat, en remplacement de Rev. M. D. Charland, qui a résigné pour cause de maladie, l'élection pour le remplacer n'ayant pas eu lieu en temps voulu.

Portneuf, Notre-Dame des Anges de Montauban.—M. Ferdinand Bélanger, Raymond G. Ouellet, Honoré Lauzé, Jean-Baptiste Auger et Pontique Frenette, (nouveauté municipale).

Richebien, Saint-Joseph de Soré.—M. Jean-Baptiste Vandal, en remplacement de M. Vincent St. Martin, qui a quitté la municipalité.

Yamaska, Saint-David.—M. Régis Crépeau, (fils de Jérémie), en remplacement de M. Olivier Crépeau, qui a quitté la municipalité.

##### Syndic d'écoles.

Joliette, Saint-Ambroise de Kildare.—M. Thomas Dixon, senior, en remplacement de M. Russell Woods, senior, qui a quitté la municipalité.

#### PÉDAGOGIE

##### LE COURS ÉLÉMENTAIRE TRIENNAL

##### SECONDE ANNÉE

Je reviens des vacances plein de santé et d'ardeur. C'est la seconde année du cours triennal. Je suis heureux de revoir mes élèves d'autant plus que je préfère la monotonie de leur babil à la variété des objections soulevées contre le cours triennal. Tout le monde a horreur de ce prétendu fantôme, c'est l'histoire de la première machine à vapeur qui se renouvelle. Quelques amis seulement me consolent de ces déboires et attendent avec confiance le succès de mes procédés.

Durant les premiers quinze jours les élèves réparent les pertes des vacances. Il faut rafraîchir leur mémoire. N'oublions pas que les trois divisions de mon école marchent simultanément, grâce à mes moniteurs et à l'activité que je suis obligé de déployer pour effectuer le cours en trois ans. Cependant ne craignez pas la précipitation, car j'ai toujours présent à mon esprit l'axiôme : *Festina lente* qui me fait mettre en pratique l'*age quod agis* avec une exactitude défiant toute compétition. D'ailleurs, la culture de la mémoire dans mon école est subordonnée à celle de l'intelligence et du cœur : ce procédé économise le temps. Ajoutez à cela que l'analyse grammaticale est toujours orale : la marche est en conséquence plus rapide. Je passe sans autre préambule à la division du temps et des matières.

## MATIN

1ère demi-heure. *Ecriture et dessin.* Modèles faits par le maître, mots détachés dont le sens est connu déjà ou facile à comprendre. Je donne la signification de ces mots lorsque les enfants ne le connaissent pas. La demi-heure paraît moins longue et profite beaucoup plus. Ces mots, je l'avoue sans confusion, sont de *pieux larcins* que je fais au livre de lecture de M. l'abbé Lagacé. Les enfants éprouveront un sensible plaisir en les reconnaissant pendant la demi-heure de lecture et ils se les graveront plus profondément dans la mémoire. D'ailleurs ce *livre de lecture* est si bien gradué que je ne crains point en le prenant pour guide de surcharger de mots difficiles la mémoire des enfants. Quand les élèves sont suffisamment préparés, au bout de trois ou quatre mois, au lieu de mots détachés, des phrases faciles et courtes leur sont données comme modèles d'écriture. Je réserve sur cette demi-heure dix minutes pour le dessin. Une grande exactitude dans le tracé des lignes et des figures, une propreté exquise dans le travail, voilà ce qui distingue les élèves de 2ème année.

2ème demi-heure. *Lecture.* Je veille sur-

tout à l'exactitude des sons, à la netteté de l'articulation, à la justesse des inflexions par conséquent au naturel dans le ton,

3ème demi-heure. *Calcul oral et écrit.* Fractions décimales, fractions ordinaires, et des parties aliquotes. Valeur des poids, mesures, monnaies des pays étrangers comparées au poids, mesures, monnaies du Canada.

4ème demi-heure. *Histoire Sainte.* Au lieu de raconter des faits isolés, je partage toute l'histoire sainte en six grandes époques que je limite par des dates approximatives pour avoir des *chiffres ronds*, des noms d'hommes célèbres et des faits mémorables. Ce sont les os de ce géant de 4000 années. Ensuite j'arrive à chaque époque particulière et là encore, je ne m'attache pas aux détails. Les faits principaux peu développés, les personnages remarquables, les pays importants, les circonstances essentielles, voilà ce qui doit faire l'étude de la 2ème année. Ce sont les nerfs recouvrant les ossements de ce colosse.

5ème demi-heure. *Catéchisme.* Explication littérale du manuel approuvé par N. S. Seigneurs les évêques de la Province ecclésiastique, explication donnée d'avance pour que les enfants ne se cassent pas la tête à apprendre des choses qu'ils ne comprendraient pas. Traits édifiants, jamais de balivernes d'histoires bouffonnes. Usage fréquent de comparaisons.

## APRÈS-MIDI

1ère demi-heure. *Leçons de choses.* Très simples et très animées, par conséquent préparées avec soin.

2ème demi-heure. *Leçon de grammaire.* Dictée dont le sens est expliqué parfaitement. Application d'une seule règle de grammaire à chaque exercice. Règles toujours déduites d'exemples nombreux donnés auparavant. Vers le milieu de l'année, on peut faire appliquer dans le même exercice deux ou trois règles de grammaire et augmenter ensuite graduellement le nombre des difficultés.

3ème demi-heure. *Histoire du Canada.*

grandes divisions : Domination française, domination anglaise. Dates précises ; il s'agit de notre patrie et d'un jeune peuple, il faut donc préciser. Grandes lignes de ces deux grandes époques. Caractère qui les distingue etc., etc., puis histoire de l'Eglise et de l'Etat sous chaque domination, faits importants, hommes remarquables, etc., etc. Les détails d'importance secondaire sont réservés à la 3ème année du cours.

4ème demi-heure. *Géographie*. Grandes divisions du Globe ; position relative des différents continents et pays ; climats, produits, religions et mœurs des principaux peuples. Etude particulière du pays natal (le Canada).

5ème demi-heure. *Economie rurale*. Essentiellement pratique.

6ème demi-heure. Culture du jardin, si l'instituteur en a un et que les circonstances lui permettent d'initier ainsi les enfants aux travaux de la terre. Dans la saison des fruits, qu'il ait soin de faire goûter aux enfants les produits de leurs travaux ; *c'est essentiel*.

A la fin de la 2e année, les enfants sauront d'une manière très intéressante, ils écriront bien, ils seront rendus aux règles de trois simples, ils posséderont un ensemble très satisfaisant de l'Histoire Sainte et de l'Histoire du Canada, la géographie générale de tout l'univers et les particularités de celle du Canada, ils sauront la grammaire française jusqu'aux participes et *au besoin* ils analyseront grammaticalement.

J'espère que mon bon ami, M. Aquilas Tremblay, qui vient de donner un si bon exemple à ses jeunes confrères, en écrivant sur ce sujet un article qui lui fait honneur, me permettra de lui dédier cet humble travail celui qui doit le suivre, comme témoignage de mon estime sincère et de la joie que j'éprouve en apprenant les succès qui couronnent ses travaux et son dévouement.

UN AMI DE L'ENFANCE.

#### QUELQUES CONSEILS AUX JEUNES INSTITUTEURS, A PROPOS DE LA POLITIQUE

Dans un temps où toutes les questions qui s'agitent dans nos campagnes sont presque toujours traitées au point de vue de l'esprit de parti ; dans un temps où cet esprit de parti est malheureusement le principal mobile de la plupart des hommes dans toutes les affaires locales, même les plus insignifiantes, on me saura gré, j'en ai la ferme confiance, si je donne à mes jeunes confrères une ligne de conduite à suivre lorsqu'il s'agit de matières politiques.

Si je puis prévenir les fautes dans lesquelles l'ardeur du jeune âge les entraîne trop facilement, et leur épargner les conséquences fâcheuses qu'un zèle trop ardent, pour ne pas dire déplacé, leur attire, j'aurai atteint un grand point et rendu un grand service.

L'instituteur peut-il se mêler de politique ? Certainement oui : tout sujet d'un pays libre peut faire connaître son opinion sur les affaires publiques et sur les hommes qui les administrent : on ne peut nier ce droit à personne, pas plus à l'instituteur qu'à tout autre.

Mais l'instituteur doit-il se mêler de politique, embrasser ouvertement un parti plutôt qu'un autre, surtout dans les temps d'élection, dans ces temps où les esprits sont échauffés, où trop souvent toutes les passions sont en jeu ? Telle est la question que je vais examiner au point de vue de l'intérêt des enfants d'abord, puisque tout, dans la conduite de l'instituteur, doit tendre vers ce but ; puis au point de vue de son intérêt particulier, de l'éducation de la jeunesse, et de sa propre tranquillité.

Dans l'intérêt des enfants qui vous sont confiés, vous devez vous abstenir de prendre une part active dans les luttes électorales, et la prudence vous commande la neutralité la plus entière. En vous déclarant ouverte-

ment pour un parti politique, en travaillant activement pour le succès du candidat de votre parti, vous vous faites par là même l'adversaire d'un certain nombre de parents qui ne se priveront pas, en présence de leurs enfants, de vous supposer les motifs les plus bas, les plus vils, de travailler dans un but d'argent ou de position ; et ces enfants vous reviendront l'esprit rempli de préjugés, de défiance et ils ne verront plus en vous, suivant eux, qu'un ennemi qui veut la ruine du pays au profit d'un candidat, et pour votre propre intérêt, un traître et mille autre choses. Si vous leur parlez ensuite d'honneur, d'honnêteté, de patriotisme, vous croiront-ils ? non, votre enseignement devient stérile, vos paroles ne vont plus au cœur de vos enfants, leurs cœurs vous sont fermés, l'affection qu'ils vous portaient a fait place à une défiance qui glace et qui fait peine, la confiance qu'ils vous témoignaient a disparu, vos conseils sont méprisés, conséquence inévitable de votre imprudence.

Mais, me direz-vous, dans un temps où toutes les plus ardentes passions semblent se prêter main forte pour renverser tout sentiment de morale chez le peuple, n'est-il pas du devoir de tout bon patriote, de tout ami sincère de son pays, de combattre ces mauvaises passions, de travailler à arrêter le mal ? n'est-ce pas un devoir pour l'instituteur comme celui de tout bon citoyen de combattre ces hommes sans aveux, ces cabaleurs infatigables, qui se servent sans scrupules des moyens les plus contraires à la morale, aux lois et à la conscience ? Ce serait là un bon motif, bien louable, mais quel en serait le résultat ? Si la voix des évêques qui se fait entendre par un mandement à l'approche de chaque élection n'est pas comprise d'un certain nombre d'électeurs, la vôtre el sera-t-elle mieux ?

Non, jeunes confrères, ne vous faites pas illusion ; n'allez pas, par un zèle mal en-

tendu, compromettre le succès de votre enseignement.

Si vous voulez faire acte de vrai patriote, remplissez avec intelligence vos devoirs à l'égard de vos élèves. C'est dans votre école et non sur le *husting* que Dieu et la patrie vous appellent ; c'est parmi les enfants qui vous sont confiés que vous trouverez chaque jour l'occasion de servir votre pays. Par une conduite digne, pleine de réserve en évitant les discussions oiseuses et sans fruit, vous conserverez le respect et la confiance des parents, et par là même le respect et la confiance des enfants. Les conseils que vous leur donnerez iront à leur cœur ; vous contribuerez à en faire des chrétiens sincères, des hommes honnêtes, des citoyens éclairés qui sauront user de leurs droits politiques avec discernement, tout en respectant la loi et leur conscience. C'est au cœur de vos enfants que vous devez parler et non dans le tumulte des discussions publiques ; votre vocation est de former des hommes vertueux et non de diriger le char de l'État ; vous devez semer dans le cœur de vos enfants la morale si pure de la religion, l'amour de la patrie, l'esprit de notre nationalité ; vous leur inspirerez un légitime orgueil pour leurs droits si sacrés de citoyens ; vous en ferez enfin des électeurs honnêtes, soucieux de leurs droits. Et vous aurez fait ce que le pays attend de vous ; votre mission aura été pleine de bons résultats.

Mais, me diront quelques-uns d'entre vous : Est-ce parce que nous sommes instituteurs que nous devons nous abstenir de répondre toutes les absurdités que l'on entend dans le temps d'élection ? Est-ce que nous ne sommes pas citoyens ? et comme tels, ne devons-nous pas nous occuper de ce qui regarde l'avenir du pays ?

D'abord, rappelez-vous que vous êtes instituteurs non pour diriger l'opinion publique mais pour être utiles à la jeunesse ; vous

êtes entrés dans une carrière toute de sacrifice et d'abnégation. Tout ce qui peut être un obstacle au succès de votre école doit être évité avec soin. Vous devez refouler vos convictions politiques dans le fond de votre âme : c'est un sacrifice que vous devez faire généreusement, puisque en embrassant la carrière de l'enseignement, vous avez renoncé à tous les projets de fortune, d'avenir brillant que forment ordinairement les jeunes gens en entrant dans une autre carrière ; vous devez donc savoir faire encore celui-là !

Vous êtes citoyens, c'est vrai, vous en avez tous les droits ; impossible de vous les contester. Mais le juge, lui, cesse-t-il d'être citoyen ? et cependant, il ne peut s'occuper de politique ; il ne peut pas même voter. Pourquoi la loi le lui défend-elle ? Pour qu'on ne le puisse soupçonner de partialité. La loi le veut en dehors des partis.

Et vous, n'avez-vous pas à vous prononcer dans votre école ? n'avez-vous pas à juger entre deux enfants, sur des querelles provenant souvent de la politique ? (car en politique il n'y a plus d'enfants). Vous avez des élèves à réprimander, d'autres à récompenser, et si vous êtes un partisan avoué, toujours, ou presque toujours, on verra dans vos décisions, de l'esprit de coterie, soupçons le plus odieux que vos élèves pourraient former contre vous.

Et si les jugements que vous avez ainsi à porter journellement n'ont pas, comme ceux du juge sur le banc, pour conséquence la fortune, l'honneur ou même la vie d'un citoyen, croyez-vous encore que les conséquences n'en sont pas très graves ? N'avez-vous pas à faire aimer la justice, l'équité, et tout dans votre conduite ne doit-il pas faire en sorte que vos élèves ne puissent entretenir sur vous le plus léger soupçon de partialité ? Et si dans votre conduite à leur égard, ils n'apprenaient pas à se diriger toujours et partout avec cet esprit de justice qui doit guider toutes nos actions dans la vie,

quelle classe d'hommes prépareriez-vous à la société ?

Voilà quelques considérations plus que suffisantes pour vous convaincre que dans l'intérêt de vos élèves, pour ne pas compromettre le succès de votre enseignement, vous devez vous abstenir de prendre une part active aux élections.

J. L.

(A suivre.)

#### NÉCESSITÉ DE L'ÉDUCATION

L'homme a besoin de pain pour le corps, d'instruction pour l'esprit, d'amour pour le cœur.

Mais l'homme seul, abandonné à lui-même, ne peut rien, ne sait rien. Il naît faible, ignorant, incapable de pourvoir à ses besoins. Non seulement apprend-il péniblement à faire un bon usage de ses forces et à développer ses facultés, mais il lui faut encore l'assistance, la protection, la direction des autres. Et c'est particulièrement dans l'enfance et dans la jeunesse qu'il a besoin du concours de ses semblables.

C'est ce concours qui constitue l'éducation, que l'on peut définir ainsi : L'art de faire passer l'homme de l'état d'ignorance et de faiblesse à l'état de savoir et d'action.

Et, comme dans l'homme il faut distinguer le corps, l'intelligence et l'âme, l'éducation comprend trois parties distinctes, mais dont l'action simultanée et inséparable doit le conduire au but qu'il se propose.

Une éducation *complète* consiste à donner à l'homme physique la santé et la vigueur, à communiquer à l'homme raisonnable les connaissances qu'il doit posséder, à lui inspirer de l'affection pour les objets qu'il doit aimer et à diriger son action vers les devoirs qu'il doit pratiquer.

L'homme intelligent entend, comprend, connaît ; l'homme moral (la conscience) aime et agit ; l'homme physique (le corps) obéit aux ordres de l'intelligence et de la conscience :

c'est une machine dont l'âme est le moteur, c'est l'exécuteur de ses ordres.

Le corps est l'instrument, le serviteur de l'âme ; pour qu'il puisse bien remplir cette fonction, il doit être nourri, conservé ; les organes doivent être fortifiés, exercés. Les soins donnés au corps en vue d'en faire un bon serviteur de l'âme, constituent l'éducation physique.

Pourvoir au besoin de l'intelligence, la cultiver, afin de lui conserver sa supériorité naturelle sur les organes, c'est l'éducation intellectuelle.

Guider l'homme moral dans la voie qu'il doit suivre pour atteindre sa destinée constitue l'éducation morale.

L'éducation physique perfectionne le corps, l'instrument sans lequel l'âme ne pourrait rien faire.

L'éducation intellectuelle rend l'homme capable de commander au corps et de s'élever au-dessus des objets matériels.

L'éducation morale dirige l'âme dans l'exercice de ses facultés, et dans le commandement qu'elle exerce sur les organes.

Ces trois parties de l'éducation doivent concourir au même but et se prêter un appui réciproque.

B. LIPPENS.

## MÉTHODOLOGIE

### LEÇON DE GRAMMAIRE

*Faisant suite de celle du No. 7, page 81.*

M.—Qu'avez-vous fait, Louis, en partant de chez vous ce matin, pour venir à l'école ?

Louis.—J'ai marché, monsieur.

M.—Que ferez-vous encore demain pour revenir ici ?

Louis.—Je marcherai.

M.—Que faites-vous lorsque vous quittez votre place pour aller demander à Henri de vous prêter son crayon ?

Louis.—Je marche.

M.—Bien, mes enfants, est-ce que l'action

de marcher faite trois fois par Louis a eu lieu à la même époque, au même moment ?

E.—Non, monsieur, elle a eu lieu en trois temps différents.

M.—C'est cela, il y a dans les verbes trois temps, le *présent*, le *passé* et l'*avenir* ou *futur*. Mais l'action faite dans ces trois temps peut exprimer des époques différentes.

Ceci m'amène à vous parler des *modes* et des *temps*. Je me contenterai de vous dire qu'il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*. Je vous en ferai comprendre la définition plus tard, car maintenant, vous ne ne comprendriez pas.

Chaque mode a un certain nombre de temps. L'indicatif en a huit, le conditionnel trois, l'impératif un, le subjonctif quatre, et l'infinitif quatre.

Le temps indique l'époque où l'action a lieu. Quelquefois on emploie pour cela le verbe seul, d'autres fois il faut y joindre un autre verbe qu'on appelle auxiliaire. Il y a dans notre langue deux verbes auxiliaires, *avoir* et *être*.

Les temps où le verbe est employé seul s'appellent temps simples, ceux où il entre un auxiliaire s'appellent temps composés.

Vous allez apprendre dans votre grammaire à conjuguer les deux verbes *avoir* et *être*, et ensuite je vous ferai distinguer les temps simples des temps composés.

## PARTIE PRATIQUE

### I

#### DICTÉE

L'élève mettra en deux colonnes les noms de la dictée suivante ; les noms masculins à gauche et les noms féminins à droite. Il fera aussi le relevé des adjectifs en les classant tels qu'indiqués dans le modèle ci-dessous.

#### Les jeux

La course rend un enfant agile. Les barres

roduisent le même effet. Le jeu de paume développe les forces et l'adresse. Le saut de mouton et le cheval fondu offrent les mêmes avantages ; mais les enfants grands et forts n'y admettent jamais les petits et les faibles. On aime assez la main chaude, à la condition néanmoins que les brutaux en soient exclus. Le colin-maillard fournit une distraction aussi innocente qu'agréable. Un amusement dangereux est celui que les enfants appellent la queue du serpent. On y attrape presque toujours quelques horions, et souvent on s'y blesse grièvement.

## CORRIGÉ

Noms m.	Noms f.
Enfant	Course
Effet	Barres
Jeu	Paume
Saut de mouton	Forces
Cheval fondu	Adresse
Avantage	Condition
Colin-maillard	Main chaude
Amusement	Distraction
Horion	Queue du serpent

## ADJECTIFS :

*Agile*, 2 g. s.—*grands*, m. pl.—*forts*, m. pl.—*petits*, m. pl.—*faibles* 2 g. pl.—*brutaux*, m. pl. (sing. *brutal*.) — *innocente*, f. s.—*agréable*, 2 g. s.—*dangereux*, m. s.

## EXPLICATION

Le maître expliquera les mots du devoir de la manière suivante :

*Les barres* : jeu ainsi nommé parce que les deux partis qui jouent ont chacun leur camp d'où les joueurs sortent comme en franchissant des barres, des barrières.—*Saut* : distinguer *sot*, *sceau* et *seau*. — *Offrent* : pourquoi le verbe est-il au pluriel ? — *La main chaude* : jeu ainsi appelé de l'effet produit sur la main du patient par les coups qu'on y frappe jusqu'à ce qu'il ait deviné qui a frappé.—*Brutaux* : de *brutal* rapprocher *brute*.—*Exclus* : renvoyés ; à la condition qu'on n'y reçoit pas les brutaux.—*Colin-*

*maillard* : l'origine du mot est obscure.—*Horion* : même observation. — *Grièvement*, même mot que *gravement* ; rapprochez *grief*, dommage que l'on reçoit, motif de plainte ; ce mot était aussi anciennement adjectif : on ne l'emploie plus guère ainsi.

## II

## DEVOIR

*Sur la classification des familles de mots.*

Donnez, pour les adjectifs suivants, le nom, le verbe et l'adverbe de la même famille :

*Terrible*, *terreur*, *terrifier*, *terriblement*.  
*Légal*, *légalité*, *légaliser*, *légalement*.  
*Négatif*, *négation*, *nier*, *négativement*.  
*Admirable*, *admiration*, *admirer*, *admirablement*.

*Fertile*, *fertilité*, *fertiliser*, *fertilement*.  
*Faux*, *fausseté*, *fausser*, *faussement*.  
*Habituel*, *habitude*, *habituer*, *habituellement*.

*Exclusif*, *exclusion*, *exclure*, *exclusivement*.

*Etourdi*, *étourderie*, *étourdir*, *étourdiment*.  
*Offensif*, *offense*, *offenser*, *offensant*.  
*Lamentable*, *lamentation*, *se lamenter*, *lamentablement*.

*Aigre*, *aigreur*, *aigrir*, *aigrement*.

*Complaisant*, *complaisance*, *complaire*, *complaisamment*.

*Perpétuel*, *perpétuité*, *perpétuer*, *perpétuellement*.

*Ouvert*, *ouverture*, *ouvrir*, *ouvertement*.

*Facile*, *facilité*, *faciliter*, *facilement*.

*Paisible*, *paix*, *pacifier*, *paisiblement*.

*Affirmatif*, *affirmation*, *affirmer*, *affirmativement*.

*Certain*, *certitude*, *certifier*, *certainement*.

*Humble*, *humilité*, *humilier*, *humblement*.

*Lent*, *lenteur*, *ralentir*, *lentement*.

Interrogatif, *interrogateur, interroger, interrogativement.*

Abondant, *abondance, abonder, abondamment.*

Brusque, *brusquerie, brusquer, brusquement.*

Précis, *précision, préciser, précisément.*

### III

#### DICTÉE

#### La lecture

*Un livre est comme un ami* qui vous parle tout bas et en quelque sorte à l'oreille, et qui, *pour peu qu'il ait d'art, d'habileté et d'agrément*, gagne d'autant mieux votre confiance qu'il *s'insinue* plus doucement et plus intimement dans votre âme. Or, parmi les livres aussi, il y a de *faux amis*, et il est bon de savoir les discerner pour s'en préserver. Un mauvais livre est un flatteur, un ennemi caché sous l'apparence de la bienveillance ; il importe *de n'en être pas la dupe*, et chacun en a le moyen aussi *sûr* que facile : c'est la conscience. Tout livre qui la blesse, qui parle par conséquent contre la piété, la charité, la justice, la pudeur et les bonnes mœurs, quelque art perfide qu'il y mette, est un méchant et mauvais livre ; comme tout livre qui satisfait, pour peu qu'il ait d'ailleurs de ce charme sérieux *qui ne messied pas à l'honnête*, est un bon et excellent livre.

Mais il ne suffit pas, pour recueillir d'utiles fruits de ses lectures, de savoir distinguer et choisir entre les livres, il faut encore savoir lire, *ce qui n'est pas aussi aisé* qu'on peut d'abord le supposer. *Lire*, en effet, *bien lire* est, avant tout, *comprendre* ; puis c'est juger et s'approprier les pensées d'un auteur ; c'est en faire comme son miel, à la manière de l'abeille, et les déposer, pour les y garder, dans le plus profond de son âme,

#### QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Un livre est comme un ami*, est comme servir un ami, ressemble à un ami.—*Pour peu que*, loc. conjonctive, pour quelque petite quantité que : demande le subjonctif... *pour peu qu'il ait d'art*—*S'insinue*, pénètre doucement. Par insinuation on procède d'une manière adroite, d'une manière *caute*, *nueuse*, on entre dans l'esprit sans en faire voir. — *De faux amis* : que l'on croit ses amis et qui ne le sont pas. *Faux*, vient du lat. *fulsus*, participe passé de *fallere*, trahir. *Faillir* et *falloir* ont la même origine. Rapprochez *fulsifier* et dites la valeur de la terminaison *fier*.—*De n'en être pas la dupe* : on emploie plus communément *pas* avec l'infinitif ; la première expression appartient au style soutenu.—*Sûr* s'écrivait *seur* au seizième siècle : d'où vient l'accent sur l'ue de ce mot ?—*Qui ne messied pas à l'honnête* : qui va bien, qui convient à l'honnête. Ce mot jugez le verbe *messeoir*, qu'on n'emploie plus guère qu'à la 3<sup>e</sup> personne du singulier et qui n'a pas de passé défini ni d'impartif du subjonctif.—*Ce qui n'est pas aussi aisé* : *Ce*, suivi d'un relatif se place ici comme une apposition et exprime une simple réflexion. Il y aurait lieu, dans l'analyse, pour attribuer une fonction à ce mot *ce*, de le faire précéder de *c'est*.—*Lire, bien lire est... comprendre*. Remarquez cet emploi de l'infinitif comme sujet et comme attribut. L'infinitif équivalent vaut souvent à un nom verbal (*lire*, l'action de lire). Parfois même il devient un substantif précédé de l'article (*le boire, le manger, le savoir-vivre ; avoir le rire agréable*). — *Damiron*, philosophe ; fut professeur à Sorbonne et entra à l'Académie des sciences morales en 1836. Il est mort en 1862.

*L'Instruction primaire*

ARITHMETIQUE

PROBLÈMES PRATIQUES

1. Un homme me doit \$11.05, et il désire payer en blé à \$1.30 le minot. Combien en donnera-t-il de minots ?

Rép. 8½ minots.

2. Pierre doit à Paul \$7.83 qu'il lui paie en 21¼ minots d'avoine. Combien vaut un minot d'avoine ?

Rép. \$0.36 le minot.

3. Combien faut-il de douzaines d'œufs à \$13 la doz. pour payer un chapeau valant \$26 ?

Rép. 9¾ doz.

4. Louis offre à Jean 147½ livres de bœuf à \$1.25 centins la livre, pour 3½ vgs. de drap. Combien vaut ce drap la verge ?

Rép. \$1.77.

5. David achète 1 paire de bottes à \$4.25, 2 paires de bottines à \$1.60, et 2 paires de chapeaux à \$0.77, qu'il paie avec un billet de \$24. Combien lui revient-il ?

Rép. \$1.65.

6. Daniel échange 6 couples de poulets à \$33 contre du sucre à 7½ la livre. Combien en recevra-t-il de livres ?

Rép. 26¾ lbs. (ou 26 lbs. 6 oz.)

E. OUELLET.

TOISÉ

1.—Il y a une cour de forme carrée dont un côté est de 36 pieds; sur trois des côtés extérieurs est une plate-bande de 4 pieds de large et au milieu se trouve une fontaine circulaire de 13 pieds de diamètre. Combien faudra-t-il payer pour faire couvrir de gravier la partie vacante à raison de \$1.60 la verge carrée ?

36 x 36 = 1296 surf. de la cour.

36 x 2 + 28 x 4 = 400 surf. de la plate-bande.

13 x 7854 = 132.7326 surf. de la fontaine.

400 + 132.7326 = 532.7326 à déduire de la

surface entière.

$$1296 - 532.7326 = 763.2674 \times \$1.60 = 135.692$$

9

Rép. \$135.692.

Ou bien

pds. pds.

$$32 \times 28 = 896$$

$$13 \times 7854 = 132.7326 \text{ vgs. carrées.}$$

$$\frac{763.2674}{9} = 84.8075$$

$$84.8075 \times \$1.60 = \$135.692 \text{ Rép.}$$

EXPLICATION

En multipliant l'un des côtés 36, par lui-même, on obtient la surf. de la cour entière, c'est à dire, = 1296 pds. dont il faut déduire la plate-bande qui forme trois rectangles, dont deux ont 36 pds. sur 4, et l'autre 28 sur 4, plus la fontaine, laquelle a 13 pds. de diamètre. On divise ensuite le reste par 9 pour avoir des vgs. carrées et l'on multiplie par le prix de la verge, \$1.60.

Ou bien, par le second procédé, on cherche la surface de la partie intérieure de la plate-bande, c'est-à-dire d'un rectangle de 32 pds. sur 28 = 896 pds. dont on retranche la surf. de la fontaine; on procède ensuite comme dans le cas précédent.

GEOGRAPHIE

*Gouvernement de l'Empire britannique dans l'Inde.*

L'empire britannique de l'Inde a une étendue aussi considérable que celle de l'Europe, la Russie étant retranchée. Son origine date des premières années du dix-septième siècle.

Cette immense contrée fut d'abord sous le contrôle de la Compagnie des Indes; en 1858, elle fut soumise à l'autorité directe de la Reine qui a pris, en 1877, le titre d'Impératrice des Indes.

Elle comprenait autrefois trois grandes divisions connues sous les nom. de Présidences de Bengal, de Bombay et de Madras.

Les Présidences sont disparues pour faire place à des divisions d'une dénomination

nouvelle, et plus nombreuses, mais chacune d'une étendue plus restreinte; et c'est ainsi que l'on compte aujourd'hui, dans l'empire britannique de l'Inde, huit provinces dont voici les noms : 1<sup>o</sup> celle de Bengal, qui occupe le bassin inférieur du Gange ; 2<sup>o</sup> celle du Nord-Ouest et d'Oude, dans la partie supérieure du bassin du Gange ; 3<sup>o</sup> celle du Penjab, dans le bassin de l'Inde ; 4<sup>o</sup> Bombay, comprenant l'ancienne présidence de ce nom ; 5<sup>o</sup> celle du Centre qui renferme la plus grande partie du Dékan ; 6<sup>o</sup> celle de Madras, qui comprend la plus grande partie de l'ancienne présidence du même nom ; 7<sup>o</sup> celle du Birman anglais ; 8<sup>o</sup> celle de l'Assam. Ces deux dernières provinces ont été conquises dans l'Indo-Chine.

Il y a un *gouvernement suprême* composé d'un vice-roi qui est assisté d'un conseil comprenant six membres, et en outre, le commandant en chef des forces de Sa Majesté. Ce gouvernement est chargé de l'administration générale de l'empire dont les provinces sont comme confédérées sous sa direction. Le service gouvernemental est partagé en cinq départements : finances, affaires étrangères, armée, travaux publics, intérieur (Home.) Chacun de ces départements est placé sous la conduite d'un secrétaire en même temps que sous la surveillance d'un membre du gouvernement suprême.

Chaque Province a son gouvernement local propre, subordonné au gouvernement suprême, et composé d'un gouverneur assisté d'un conseil législatif.

La population totale des provinces réunies est d'environ 198,000,000 d'habitants.

L'empire britannique occupe les  $\frac{2}{3}$  de l'Inde dont le reste est habité par plus de 55,000,000 d'habitants qui vivent, les uns, sous le protectorat de l'Angleterre, et les autres, indépendants.

Les états indépendants ont une force armée de 300,000 hommes. On ne compte

pas moins de 800 de ces états, dont environ 200 ont quelque importance. Les autres sont dirigés par des souverains dont l'autorité ressemble assez à celle des chefs de nos anciennes tribus sauvages, quoique les petits souverains se pavent encore de l'affublement de toutes les splendeurs du luxe des antiques orientaux.

## POESIE

### L'ENFANT AVEUGLE

On dit que le soleil est beau,  
Et que les fleurs vers le raisseau  
S'inclinent avec tant de grâce ;  
Que l'oiseau qui chute si bien,  
Et que l'insecte aérien  
Volent éclatants dans l'espace ;

On dit que, la nuit, dans les cieux  
Brillent des feux mystérieux  
Qu'on nomme du doux nom d'étoiles,  
Et que sur la mer, dont les flots  
Sont tristes comme des sanglots,  
Glissent des nefs aux blanches voiles ;  
On dit que le parfum des fleurs  
Est moins suave que les couleurs  
Qui rayonnent sur leurs pétales ;  
Que les vallons et les coteaux,  
Les montagnes, les pres, les eaux,  
Les bois, les aubes virginales,

Ont des attraits si purs, si doux,  
Qu'il faut tomber à deux genoux  
Devant tant de magnificences.  
Mais, moi, je ne regrette pas,  
Ni la mer que j'entends là-bas,  
Ni des fleurs les belles nuances,

Ni les cieux, ni le doux soleil,  
Ni les bois, ni le fruit vermeil,  
Ni les oiseaux, ni la lumière....  
Non, de tous les biens d'ici-bas,  
O Dieu ! je ne voudrais, hélas !  
Que le bonheur de voir ma mère !....

Mlle SASSERNO, de Turin

## EAU OFFERT A M. ARCHAMBAULT

Les Principaux et les Professeurs des écoles de Montréal s'assemblaient, le 30 décembre dernier à l'Académie Commerciale de l'Éclaircissement, dans le but de présenter à leur correspondant local, M. U. E. Archambault, membre de l'Académie, un tribut de reconnaissance à l'occasion du nouvel an.

Après la lecture de deux adresses, l'une en français par M. H. O. Doré, l'autre en anglais par M. Wm. McKay, on présenta à M. Archambault son portrait de grandeur naturelle, richement encadré et exécuté par J. G. Parks.

M. Archambault, visiblement ému à la vue de ce portrait, et témoignant de sa sympathie de tous ceux qui, avec lui, travaillent à la grande œuvre de l'instruction de la jeunesse, répondit dans les termes les plus heureux.

M. Archambault a été membre du jury de l'Exposition de l'Enseignement à la dernière Exposition internationale de Paris ; il y a noué d'excellentes relations avec le Directeur de *L'Abeille*, son confrère belge. — *L'Abeille de Bruxelles*.

## DISTRACTIONS UTILES

— Pourquoi l'intérieur du pain est-il blanc et mou, tandis que l'extérieur en est dur et brun ?

— Quelle est la cause des explosions violentes dans les mines de houille.

— Dépêche-toi vite, mon enfant, allons, vite à Monsieur.

(Phrase à corriger.)

— Déterminez deux nombres dont la différence est 10, et dont  $\frac{1}{2}$  de l'un, plus  $\frac{1}{4}$  de l'autre fait aussi 10.

— E....., était un des géants qui tentaient d'escalader le ciel. On sait que Jupiter

les foudroya et précipita sur eux les montagnes, qu'ils avaient entassées. E....., enseveli à moitié brûlé sous le mont, faisait, au dire des poètes, des efforts pour se retourner, et à chacun de ses mouvements le volcan vomissait des torrents de flammes.

6.— Quel est le sens de ce proverbe : *Fardeau étourdiment chargé doit être patiemment porté.*

7.— Si mon premier, muet, sans bruit, ferme la bouche.

Mon second s'entend bien assez ;

Que mon entier, jamais en ses fureurs, ne touche,

Lecteurs, la route où vous passez.

(Charade.)

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

## DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

1.— Parce que le vent y élève, avec de la poussière, les semences de ces plantes, que la pluie fait ensuite germer.

2.— Parce que l'air chaud est, en général, plus chargé de vapeurs.

3.— *Irruption* des barbares.

4.— Veuillez l'empêcher..... *m'assourdir, m'ennuyer*.....

5.— Soyez riches, les faux amis ne tarderont pas d'accourir vers vous.

6.— *Le singe qui montre la lanterne magique*, fable de Florian.

Dans notre dernier numéro, nous avons terminé la série de problèmes que nous avait transmis M. l'inspecteur de Chicoutimi. Nous le prions de vouloir bien nous excuser si quelques fautes typographiques sont venues en déparer plusieurs dont l'exactitude était irréprochable dans son manuscrit.

## UN BON EXEMPLE

L'année dernière, MM. les Commissaires d'écoles de St. Valentin avaient engagé comme instituteur un M. Liénard, belge, complètement étranger à la localité. C'était un grand risque de leur part, mais l'expérience leur a fait voir qu'ils avaient été très heureux dans leur choix. Dès le premier examen, les élèves ont prouvé, par leur facilité à répondre à toutes les questions qu'on leur a posées, qu'ils recevaient l'instruction sous une direction habile et intelligente. Aussi les contribuables ont-ils si bien compris l'importance de s'assurer les services d'un bon instituteur, qu'ils ont souscrit une somme additionnelle qui a permis aux commissaires d'offrir à M. Liénard un salaire convenable pour l'année prochaine.

Cet acte de générosité honore MM. les Commissaires et les contribuables de St. Valentin, et prouve qu'ils savent apprécier le vrai mérite. Il serait à désirer que toutes les municipalités suivissent leur exemple. S'il en était ainsi partout, on ne verrait pas chaque année, tant de bons instituteurs perdre leur position pour faire place à de jeunes instituteurs sans expérience, et trop souvent sans capacité, et cela, sous prétexte d'économie.

ERRATA.—Donné du prob. de toise No. 2, p. 43, au lieu de 20.36 $\frac{1}{2}$  lisez \$6.36 $\frac{1}{2}$  No. 3 p. 43, au lieu de 2 pds. 9 pes. lisez 2 pds. 9 $\frac{1}{2}$  pes.

Prob. d'arith. No. 1, p. 91 au lieu de \$233.92 lisez \$249.51 $\frac{1}{2}$ .

Merci au correspondant qui a attiré notre attention sur ces erreurs.

## COURS DE LECTURE A HAUTE VOIX

OU

Leçons pratiques de lecture française et de prononciation préparées spécialement pour les écoles canadiennes.

PAR L'ABBÉ P. LAGACÉ.

Cours complet à l'usage des écoles normales et des pensionnats.

Abrégé à l'usage des écoles modèles et élémentaires.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

## LIVRES CLASSIQUES

## GRAMMAIRE DE L'HOMME

Avec syntaxe,

REVUE PAR J. B. CLOUTIER.

## Devoirs Grammaticaux

Par le même :

## MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE

Ou le

## PREMIER LIVRE DES ENFANTS

Par le même :

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et sont en vente chez les libraires de Québec.

## Librairie du bon Marché

(VIVRE ET LAISSER VIVRE)

## A. O. RAYMOND

46, RUE DE LA FABRIQUE, 46

HAUTE-VILLE, QUÉBEC

Avis à MM. les Secrétaires-trésoriers des écoles à MM. les Instituteurs et Institutrices, à MM. les marchands, etc., etc.

Le gouvernement ayant aboli le Dépôt de M. Augustin Raymond, qui y a été employé de trois ans, a pris la direction de la Librairie de Raymond. La satisfaction qu'il a donnée à ceux qui ont eu affaire à lui au Dépôt le persuade que cette clientèle le suivra au nouvel établissement qui a été ouvert le 14 août dernier, No. 46, rue de la Fabrique, en face de l'emplacement des anciennes Casernes des Jeunes.

Les commissaires d'école trouveront à la Librairie tout ce dont ils peuvent avoir besoin : cahiers, papier, plumes, la meilleure encre et papier à encre française noire, etc., livres de comptes pour les secrétaires-trésoriers, cartes géographiques globes, etc., et de plus remarquable que mes prix les plus bas possibles et que j'offre les mêmes avantages pour paiement, etc., qu'à l'ex-Dépôt du gouvernement.

La Librairie A. O. Raymond se tiendra au courant des ouvrages de littérature française plus récents, tels que ceux d'Alphonse Daudet, d'Henri Greville, de Maxime Du Camp, de Tristan-Lafont, d'Octave Feuillet et de tous les meilleurs écrivains du jour.

On trouvera à cet établissement un assortiment complet de papeterie, imagerie, articles de fantaisie, etc., et le public y sera accueilli avec les égards et toute la politesse possible.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. O. RAYMOND

Imprimé par G. DARVEAU, rue de la Montagne.